

REQUÉRANT

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

 Le requérant est le propriétaire : OUI ☐ NON ☐
Si NON : Compléter ANNEXE A
SITE DES TRAVAUX

 RÉSIDENTIEL ☐

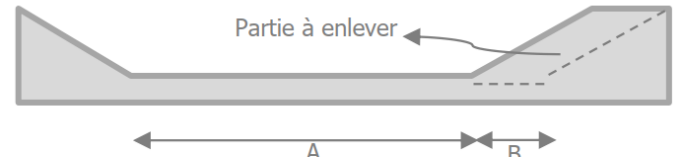
 COMMERCIAL ☐

 INDUSTRIEL ☐

 AUTRE ☐

Adresse ou n° de lot :

DESCRIPTION DES TRAVAUX | CHOISIR UNE DES DEUX OPTIONS
☐ Ajout d'une entrée :

☐ Élargissement d'une entrée existante :

 Largeur totale demandée : ☐ pieds ou ☐ mètres

 A. Largeur existante : ☐ pieds ou ☐ mètres

B. Largeur supplémentaire :

Lorsque vous êtes dans la rue, face à votre propriété, la coupe ou la réfection demandée se situe de quel côté de votre aire de stationnement?

☐ À gauche de ☐ pieds ou ☐ mètres

☐ À droite de ☐ pieds ou ☐ mètres

 Largeur totale demandée : ☐ pieds ou ☐ mètres

Commentaires (ex. : coupe spéciale, présence d'équipement ou de matériaux apportant une contrainte pour la coupe, etc.) :

Norme : Il est à noter que la largeur minimale d'un accès au terrain pour un immeuble résidentiel est de 3 mètres (10 pieds) et la largeur maximale est de 6 mètres (20 pieds).

**NOTES SUR LES FRAIS**

Les travaux incluent :

- Le sciage de bordure standard d'une hauteur de 6" à 6 ½" et d'une largeur de 9" et/ou trottoir standard. Si une deuxième coupe s'avère nécessaire, des frais supplémentaires sont à prévoir;
- L'enlèvement des blocs de béton sciés, le meulage des intersections de coupes et des arêtes sont inclus;
- Un nettoyage de la surface sciée est prévu. Cependant, certains résidus de poussière de béton peuvent être toujours présents après les travaux.

PRIX

*Veuillez communiquer avec la Ville de Ville-Marie afin de connaître les prix en vigueur, selon le *Règlement sur la tarification des services rendus et autres revenus* de l'année en cours.

DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- ☐ **Procuration** du propriétaire (requis si le demandeur n'est pas propriétaire);
- ☐ **Décharge** du demandeur (requis si l'aire de stationnement est en asphalte, en béton ou en pavé-uni)
* Voir ANNEXE B, le cas échéant;
- ☐ Copie de votre **certificat de localisation** sur lequel vous aurez indiqué les informations suivantes :
 - localisation de l'aire de stationnement actuelle;
 - largeur de l'aire de stationnement actuelle;
 - localisation de l'agrandissement projeté de l'aire de stationnement;
 - largeur de l'agrandissement projeté de l'aire de stationnement.

**ÉTAPES DE LA DEMANDE**

1. Déposez votre demande à l'hôtel de ville **avec tous les documents requis et le présent formulaire complété.**
 - Par la poste ou en personne : 21, rue Saint-Gabriel Sud, Ville-Marie (Québec) J9V 1A1 (en dehors de nos heures d'ouverture, veuillez glisser vos documents dans la boîte de dépôt située près de la porte d'entrée de l'hôtel de ville.)
 - Par courriel : urbanisme@villevillemarie.org
 2. Un inspecteur évaluera votre demande. **Si votre demande est acceptée, un dépôt de 150 \$ sera requis pour couvrir les frais des travaux.**
 3. Vous devrez marquer la bordure ou le trottoir à l'aide de peinture pour indiquer la coupe ou la réfection à faire. Un représentant de la Ville de Ville-Marie effectuera ensuite **une visite afin de valider la conformité de l'agrandissement** de l'aire de stationnement;
 4. Le dossier sera transmis à l'entrepreneur mandaté par la Ville pour la réalisation des travaux.
- * Veuillez noter que l'ensemble des travaux de réfection de bordures ou de trottoirs sont réalisés simultanément, **deux** fois par année dans toute la ville.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

- Le citoyen s'engage à payer l'ensemble des frais encourus (**travaux + frais administratifs de 15 %**) pour les travaux effectués par les sous-traitants de la Ville de Ville-Marie;
- Aucun amoncellement de terre ou de pierre ne doit se trouver à proximité du site des travaux. Si le sous-traitant doit utiliser une grappe hydraulique, des frais seront ajoutés;
- S'il y a du pavé uni, de l'asphalte ou du béton dans la cour à l'endroit de la coupe, le citoyen a l'obligation de le mentionner dans le présent formulaire et de fournir une décharge (voir ANNEXE B, le cas échéant);
- La finition du terrain et le nettoyage final sont de la responsabilité du propriétaire.

Après avoir pris connaissance de la procédure, je soussigné, accepte cette entente et déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts :

Signature du demandeur

Date

Nom en lettres moulées

**AVIS IMPORTANT**

La Ville de Ville-Marie se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires nécessaires à la compréhension de votre projet.

Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder le traitement de votre demande.

Le traitement de votre demande permet de valider la conformité d'un projet d'agrandissement d'une aire de stationnement. **Veillez attendre que les travaux de coupe ou de réfection de bordure ou trottoir aient été réalisés avant de débuter des travaux d'agrandissement de l'aire de stationnement.**

COORDONNÉES

Steve Bélanger, directeur de l'Urbanisme
urbanisme@villevillemarie.org
819 629-2881, poste 112

Heures d'ouverture : du mardi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

ANALYSE DE LA DEMANDE (réservé à l'administration)

Date de réception de la demande : _____

Date à laquelle tous les documents ont été reçus : _____

Date de réception du dépôt de 150 \$: _____

N° de reçu : _____

Date de réception du paiement final : _____

N° de reçu : _____



ANNEXE A

FORMULAIRE DE PROCURATION

Je soussigné, _____ ,
(Prénom et nom du propriétaire)

demeurant actuellement au _____ ,
(Adresse complète du propriétaire)

désigne comme mon mandataire par le présent document _____ ,
(Prénom et nom du mandataire)

demeurant actuellement au _____ ,
(Adresse complète du mandataire)

Je confie à mon mandataire le pouvoir de procéder en mon nom à la signature du *Formulaire de demande – Coupe de bordure / trottoir* de la Ville de Ville-Marie.

Signé à _____ le _____ .
(Ville) (Date)

(Signature du propriétaire)



ANNEXE B

FORMULAIRE DE DÉCHARGE

Je soussigné, _____ ,
(Prénom et nom du propriétaire)

demeurant actuellement au _____ ,
(Adresse complète du propriétaire)

dégage, par la signature du présent document, la Ville de Ville-Marie, ses employés, ses représentants, ses élus, ainsi que ses sous-traitants, de toute responsabilité relativement aux dommages pouvant être causés à ma propriété pendant l'exécution des travaux de coupe de bordure ou de trottoir que j'ai demandés.

Je renonce à toute réclamation, poursuite ou demande d'indemnisation relativement aux dommages mentionnés ci-dessus.

Je reconnais que je suis responsable de l'entretien et de la remise en état de mon entrée privée; que j'ai eu l'occasion de poser toutes les questions nécessaires avant la signature du présent document et que je signe le présent formulaire librement et en toute connaissance de cause.

Signé à _____ le _____ .
(Ville) (Date)

(Signature du propriétaire)